



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 22 mai 2019**

**Monsieur le Directeur des Espaces Verts**

20, chemin des Arboras  
06364 NICE cedex 4

Par note en date du 13 mai dernier, Monsieur le responsable de la "Division Entretien" de la Direction des Espaces Verts adressait un mail aux chefs d'équipe sur les nouvelles dispositions prévues pour le déclenchement des horaires d'été pour l'année 2019 contenues dans le dossier présenté au Comité technique du 26 septembre 2018.

Il annonce en termes très courts que "*le 1<sup>er</sup> juin n'est plus la date de début des horaires d'été*" et que "*pour continuité de service, la direction se laisse la possibilité de maintenir le travail toute la journée...*"

Nombres d'agents nous font remonter leurs inquiétudes, et nous les partageons.

La Direction des Espaces verts a-t-elle décidé pour cette année de reculer la date de démarrage de ces horaires ?

A-t-elle décidé qu'en vertu de la continuité de service, les horaires continus matinaux ne seront pas appliqués ?

Nous vous rappelons que ces horaires appliqués depuis des années répondent à la nécessité de protéger les agents des variations de température et des conditions climatiques particulières de la période estivale.

Cette nécessaire protection a été validée par la médecine préventive de la Mairie de Nice et par le CHSCT.

Si c'était le cas, nous vous mettons en garde contre un tel détournement du texte validé en Comité Technique, à la seule exception de la CGT.

De plus, cela nous semble venir en contradiction avec "*la politique de la bienveillance et de la qualité de vie au travail*" que prône notre municipalité.

Monsieur le Directeur des Espaces Verts, nous espérons que votre réponse rapide rassurera les agents dont vous avez la responsabilité ainsi que notre syndicat.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur des Espaces Verts, nos sincères salutations.

**P/o Le Syndicat CGT NMCA**

**Le Secrétaire Général**

**Hugues JEFFREDO**